

/ EPREUVE NORMALISÉE D'INTERPRÉTATION D'IMAGES



EPREUVE NORMALISÉE D'INTERPRÉTATION D'IMAGES

- **Rappel de la réglementation : évaluation des performances TIP** (chapitre 12 de l'arrêté du 11/09/2013 modifié)
- À partir du 1er janvier 2015, les opérateurs sont soumis à des TIP. L'évaluation de l'opérateur se fait sur une durée de 4 mois minimum avec un nombre de 80 images TIP
- L'opérateur réussit l'évaluation de ses performances TIP quand il obtient :
 - + de 75% d'identification d'images TIP et - de 25% de fausses alertes

En cas d'échec l'opérateur doit être formé et passer l'Epreuve Normalisée d'Interprétation d'Images

Nous vous proposons une formation de 2 heures (test inclus).
Le système de mise en oeuvre est approuvé par la DGAC
sous la référence FR/ENII/2015/03-003

Prochaines sessions

Contactez-nous

> Par téléphone :
01 48 62 05 56

> Par mail :
contact-formation@hubsafetraining.fr

 **DEMANDEZ VOTRE DEVIS**

Informations pratiques

Lieux

- > Aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle
- > Aéroport d'Orly Terminal Sud
- > Dans vos locaux

Durée

- > 2h00 test compris

Dispositif d'évaluation

- > Session de 40 images correspondant aux points faibles de l'agent.
Validation : 75% de bonnes réponses